

Compte Rendu du conseil d'école exceptionnel du 26 mai 2014

Ecole Maternelle d'Hastignan – Saint-Médard-en-Jalles

Présents :

Equipe Enseignante : Mme Véronique Lafeuille (Directrice, PS), Mme Valérie Raimbault (PS/MS), Mme Sandrine Jasinski (PS/MS), Mme Sylvie Guichard (PS/MS), Mme Sylvie Leroux (GS), Mmes Nathalie Lebon et Sylvie Macquignon (GS).

Elus : Mme Corinne Le Moller (Adjointe à l'École, la vie scolaire et périscolaire), Mme Christine Ferec (Conseillère Déléguée à l'Accueil de la petite enfance et Représentante suppléante de la Municipalité pour l'école Maternelle Hastignan).

Personnel Mairie : M. Pascal Piqué (Directeur de l'Education), M. Christophe Joly (Coordinateur Périscolaire), Mme Micheline Delmouly (Cuisinière Satellite).

DDEN : Mme Claudy Laville.

Parent Elu FCPE : Mme Cécile Cortinas.

Parents Elus API Hastignan : Mme Laurence Bartholome, Mme Brigitte Defoort, Mme Séverine Desperiez, Mme Caroline Lacoste, M. David Defoort.

Ordre du Jour :

Vote sur les propositions de la mairie pour modifier l'organisation du rythme scolaire de la rentrée 2014-2015.

La mairie propose deux aménagements possibles du rythme scolaire, dans le cadre de l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires (publié au Journal Officiel du 8 mai 2014) pour la rentrée 2014-2015. Le retour à une semaine de 4 jours n'est pas envisageable dans ce cadre.

- **Option 1** : mise en place de TAPS de 1 heure les lundis, mardis et jeudis, pas de TAPS le vendredi (donc APS dès 15h45).
- **Option 2** : école jusqu'à 16h30 les lundis, mardis et jeudis, et TAPS le vendredi tout l'après-midi.

Ces deux options sont assorties d'une variante pour allonger la pause méridienne à 2h, au lieu de 1h45 actuellement. Certaines écoles demandant cet aménagement pour permettre à la restauration scolaire de se dérouler plus sereinement.

L'Option 1 a l'avantage de maintenir le temps de l'école comme cette année (8h45-12h/13h45-15h45) et de faire passer la durée des TAPS à une heure complète, mais cela ayant assez peu d'intérêt en maternelle finalement. Par contre, cette organisation ne maintient pas l'accueil gratuit tous les jours de 8h45 à 16h30 puisque le vendredi, l'APS (payant) commencerait à 15h45. De plus, et c'est surtout vrai pour l'élémentaire, cela enlèverait des créneaux de TAPS puisqu'ils seraient répartis sur les trois jours au lieu de quatre aujourd'hui.

L'Option 2 ne présente pas beaucoup d'intérêt pour l'enfant : un allongement des journées d'école en début de semaine, coupure du week-end allongée, le vendredi : TAPS de 3h (ce qui peut être long).

Le conseil d'école a voté **contre** ces deux propositions :

- **Option 1** : POUR 4, CONTRE 5, ABSTENTION 6,
- **Option 2** : POUR 0, CONTRE 11, ABSTENTION 4.

De même, la proposition d'allongement de la pause méridienne n'a pas été retenue car les retours des personnels cantine sont très positifs sur le temps imparti à la pause déjeuner depuis la rentrée 2013-2014.

Le Conseil d'Ecole s'est donc majoritairement prononcé pour un statu quo et une reconduction des horaires de cette année pour la rentrée prochaine.

Les autres conseils de la commune sont également amenés à s'exprimer sur ces options. Si les différents conseils d'école se prononcent majoritairement pour une option, la mairie proposera à l'Education Nationale une modification des horaires pour toutes les écoles de la ville.

Le prochain Conseil d'Ecole (ordinaire) est fixé au 19 juin 2014.